



ORDRE DE MALTE
FRANCE

HOSPITALIERS



■ COUP DE PROJECTEUR

UN NOUVEAU CENTRE DE SOINS
POUR LES PLUS DÉMUNIS À LIMOGES

■ GRAND ANGLE

90 ANS D'ŒUVRES HOSPITALIÈRES :
LA SUITE DE LA RÉTROSPECTIVE

■ ACTUALITÉS

SANS FANFARE,
UNE CAMPAGNE POUR NOS 90 ANS



90 ans d'actions inspirées par 900 ans d'héritage et portées par plus de 9000 bénévoles engagés.

Chers lecteurs,

Voici notre campagne de communication lancée : 90 ans sans fanfare. Sans fanfare, pour répondre à notre volonté de commémorer notre anniversaire humblement, parce que la souffrance des plus fragiles ne peut être célébrée. Durant toutes ces années, nous n'avons cessé de nous mobiliser, là où la pauvreté, la maladie et toutes les formes d'injustice sont venues frapper les plus vulnérables. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire pour rendre notre monde meilleur.

La campagne rend hommage, au travers de films courts, à celles et ceux qui œuvrent au service des plus démunis, animés par les mêmes valeurs de charité chrétienne et la même générosité du cœur. Je vous invite à découvrir ces vidéos, à les partager sur les réseaux sociaux et à contribuer ainsi à faire connaître plus et mieux notre association. Et, par là même, nous permettre de renforcer notre action auprès de ceux qui en ont besoin.

Le Grand Angle de ce nouveau numéro est une invitation à poursuivre la rétrospective de ces 90 ans : les trois dernières décennies d'actions auprès des plus fragiles, en France et à l'international.

Inspiré par la doctrine sociale de l'Église catholique qui manifeste son option préférentielle pour les personnes les plus démunies et le respect absolu de la dignité de la personne humaine, l'Ordre de Malte France assume ainsi l'héritage hospitalier presque millénaire transmis par l'Ordre Souverain de Malte.

Aujourd'hui, en 2017, l'action continue sans relâche. L'actualité et toutes les formes de détresse n'ont de cesse de nous rappeler à notre mission. Tout particulièrement en été. Car, en cette période de l'année, si la précarité ne prend pas de vacances, nombreuses sont les structures de solidarité qui interrompent leurs activités. Comme vous le constaterez en page 3, les délégués et les bénévoles de l'Ordre de Malte France se mobilisent pour faire perdurer nos actions sur le terrain et n'abandonner personne sur le bord du chemin.

De nouvelles initiatives continuent même de naître, comme à Limoges, où l'inauguration d'un nouveau dispensaire illustre si bien notre vocation originelle d'accueillir et soigner les plus fragiles.

90 ans après sa naissance, c'est en votre fidèle soutien que l'Ordre de Malte France puise encore la force d'agir auprès de ceux qui en ont tant besoin. Plus que jamais, nous vous remercions de continuer à être cette présence essentielle à nos côtés.

Yann Baggio

Président de l'Ordre de Malte France



L'Ordre de Malte France poursuit sa mission d'accueil, de soins et de secours des plus vulnérables.

Cet engagement n'est rendu possible qu'avec le soutien des donateurs.

90 ans d'actions au service des plus démunis en France et partout dans le monde.

90 ans d'investissement sans faille des 1 900 salariés et des 9 400 bénévoles.

90 ans d'engagement des donateurs qui permettent d'intervenir auprès des personnes fragilisées par la vie. 90 ans de générosité indéfectible.

Encore une fois, **merci à tous ceux** qui soutiennent l'Ordre de Malte France depuis sa création, et à ceux qui poursuivront ce combat aux côtés de l'association.

03 COUP DE PROJECTEUR

- Un nouveau centre de soins pour les plus démunis à Limoges
- Les oubliés de l'été

04 ACTUALITÉS

- Sans fanfare, une campagne pour nos 90 ans
- Entretien avec Claire, bénévole de la maraude médicale des Hauts-de-Seine
- Vivre sa vie d'enfant malgré le handicap

06 EN ACTIONS

- International : soigner les plus fragiles, notre vocation en actions
- Logisticiens : entre secourisme et solidarité, leur cœur ne balance pas !
- Jeunes réfugiés : à l'école de l'intégration

08 GRAND ANGLE

SPÉCIAL
90 ANS

- 1927-2017 : 90 ans d'Œuvres Hospitalières... un héritage quasi millénaire

12 VIE DE L'ORDRE

- Election d'un Lieutenant de Grand Maître

14 L'ESSENTIEL 2016

- Synthèse des comptes

18 SPIRITUALITÉ

- Quel esprit nous anime ?

19 BOUTIQUE

- Un nouveau timbre "90 ans au service des plus fragiles"

Hospitaliers n°165

Directeur de la publication : Yann Baggio - Rédactrice en chef : Gaëlle Kerguès-Jones - Comité de sommaire : Dominique Artur, Dominique Avril, Marie-Elisabeth Barraut, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Philippe Gardent, François Gautier, Anaïs Leclerc-Boisset, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec - Rédactrice en chef adjointe : Betty Machline - Rédaction : Elisabeth de Contenson

Crédits Photos : Service Communication et bénévoles de l'Ordre de Malte France ; P.4 : Makheia - Mademoiselle Scarlett ; P.5 : Catherine de Torquat ; P.6 : Malteser International ; P.7 : Gaël Dupret, Makheia - Mademoiselle Scarlett ; P.8 : Cyril Marclihacy / Agence Oblique, Charles Lantenois ; P.9 : Diego Ravier, Antonello Nusca ; P.10 : Cyril Marclihacy / Agence Oblique, Duraïd Al Kass ; P.11 : Gaël Dupret ; P.12 : Ordre Souverain de Malte, Marco Merlini - Ordre Souverain de Malte ; P.14 : Cyril Marclihacy / Agence Oblique ; P.20 : Gaël Dupret, Cyril Marclihacy / Agence Oblique - Créditation : Maxyma - Coordination : Solène Chauvin - Diane Anghilante - Louise Berthou - Direction Artistique : Christelle Conti Sanchis - Marie Leclercq - RCS Paris B 440 743 631 - Dépot légal : septembre 2017 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 136 000 exemplaires. Il est accompagné d'un post-it.

Imprimeur : LA GALIOTE - PRENANT 94400 Vitry-sur-Seine - TEL : 01 49 55 55 - HOSPITALIERS - Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 - E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org



UN NOUVEAU CENTRE DE SOINS POUR LES PLUS DÉMUNIS À LIMOGES

Personnes âgées, familles monoparentales, étudiants... Ils sont de plus en plus nombreux à ne pas se soigner pour des raisons financières. Selon une étude réalisée en 2013 en Haute-Vienne, 24 % de la population avait renoncé à une consultation ou à des soins chez un spécialiste jugés trop onéreux¹.

« Partant de ce constat, une réflexion collective a commencé en 2014 sur l'ouverture d'une structure dispensant les soins les plus coûteux - ophtalmologiques, dermatologiques et dentaires - pour les personnes n'ayant aucune couverture sociale et celles dont les revenus sont faibles mais suffisants pour les exclure de la CMU-C² et des mutuelles » explique le Délégué de Haute-Vienne. Après 3 ans de travail, le dispensaire Saint-Martial vient enfin d'ouvrir ses portes. Piloté par l'Ordre de Malte France en partenariat avec la ville de Limoges, la Société Saint-Vincent-de-Paul, le Secours Catholique et l'association Médico Lions, il fonctionne uniquement avec des professionnels de santé bénévoles, deux demi-journées par semaine.

“ Une action qui s'inscrit parfaitement, dans la politique de la ville, signataire d'une charte « Ville Santé Citoyenne » en 2015. ”

Des conventions ont été signées avec des établissements scolaires afin d'intégrer des étudiants (BTS optique et prothèses dentaires) dans le projet : révision et réglage de lunettes collectées auprès des opticiens, fourniture de prothèses dentaires... De nombreux partenaires, fondations, entreprises, ont participé à la fourniture de matériel, d'équipement médical ou financent

certains frais de fonctionnement. Les patients sont orientés par le CCAS³ de Limoges. « Une action qui s'inscrit parfaitement, selon le délégué, dans la politique de la ville, signataire d'une charte « Ville Santé Citoyenne » en 2015. »

¹ « Les obstacles à l'accès aux soins en Limousin. Enquête en population générale », Observatoire Régional de la Santé, 2013. - ² Couverture maladie universelle complémentaire. - ³ Centre Communal d'Action Sociale.

LES OUBLIÉS DE L'ÉTÉ

Beaucoup d'associations d'aide aux personnes à la rue sont fermées l'été. Malheureusement, les besoins ne diminuent pas, au contraire.

Seule une faible proportion des associations d'aide alimentaire reste ouverte pendant la période estivale. « C'est un moment où les moyens mobilisés par l'État et les autorités de tutelle sont diminués. On a le plan Grand Froid en hiver, mais pas de « plan Grand Chaud » en été et le plan canicule est insuffisant », regrette le Dr Abdou Goudjo, directeur du Pôle médical et soins du Samusocial de Paris. Les pathologies ou infections les plus fréquentes s'aggravent dans un environnement insalubre, avec une mauvaise hygiène alimentaire et des difficultés à se mettre à l'abri de la chaleur. « Deux mois, c'est court... et long ! conclut le Dr Goudjo. Pendant les grosses chaleurs

de mai, un bébé de 4 mois est mort de déshydratation dans un hôtel : oui, ça arrive en France de nos jours ! J'aimerais qu'il existe « un plan été de la solidarité » ».

À l'Ordre de Malte France, les bénévoles se mobilisent autant que possible pour faire perdurer les actions mises en place localement. C'est le cas de nos deux Centres d'Hébergement franciliens, le Fleuron Saint Michel et le Fleuron Saint Jean, des maraudes sociales de Boulogne-Billancourt, Rueil-Malmaison et Toulon, des maraudes et permanences médicales de Lille et des Hauts-de-Seine, de la distribution de colis alimentaires à Boulogne-Billancourt et au Mans...

EN DONNANT 50 € 
(12,5 € après déduction fiscale)
Vous financez, par exemple,
160 soupes distribuées en maraudes.

Derrière chaque portrait une histoire.

**Parce que soigner,
c'est aussi permettre
de rompre l'isolement.**

Retrouvez son histoire
www.90ans-sansfanfare.org



Depuis 1927, bénévoles et salariés de l'Ordre de Malte France accompagnent chaque jour les personnes les plus fragiles. Pour soutenir nos actions, faites un don sur www.90ans-sansfanfare.org

SANS FANFARE, UNE CAMPAGNE POUR NOS 90 ANS

Depuis 90 ans, fidèle à l'héritage bientôt millénaire de l'Ordre Souverain de Malte, nos œuvres Hospitalières, connues sous leur nom d'Ordre de Malte France, s'engagent chaque jour au service des plus fragiles et continuent plus que jamais leur combat sur tous les fronts.

Cet anniversaire, nous le commémorons sans fanfare tant il reste à faire pour rendre le monde plus juste face aux inégalités et à l'exclusion !

Pas de grandes intentions ou de grands discours, mais le choix de rendre hommage à celles et ceux qui sont les témoins de cette réalité souvent difficile, qu'ils soient bénévoles ou salariés, et qui œuvrent chaque jour, ici et ailleurs, auprès des plus vulnérables. Cet anniversaire est également propice à rappeler combien les dons sont plus que jamais nécessaires pour continuer à secourir, soigner, accompagner les personnes fragilisées et pour former leurs aidants.

Pour cette occasion, un site dédié a été créé : www.90ans-sansfanfare.org Il permet de découvrir 9 histoires sous forme de vidéos courtes : celle d'Idrissou, responsable nutritionniste auprès de mères et d'enfants au Bénin ; celle de Claire, infirmière bénévole auprès de personnes de la rue ; celle de Karine et Valérie, éducatrice sportive et monitrice éducatrice auprès de personnes vivant avec autisme ; celle de Marie-Élisabeth, bénévole des petits déjeuners... Et bien d'autres encore. Des visages multiples pour une même solidarité et un même espoir d'une vie apaisée.

Vous pouvez nous aider à continuer notre mission au service des plus vulnérables. Comment ? En partageant la campagne sur les réseaux sociaux    et en faisant un don. Ensemble, multiplions nos efforts pour un monde plus solidaire.

"AVANT CHAQUE MARAUDE, JE SAIS QUE JE VAIS DONNER MAIS AUSSI RECEVOIR !"

Claire, 26 ans, infirmière et bénévole de la maraude médicale des Hauts-de-Seine.

Pourquoi vous êtes-vous engagée à l'Ordre de Malte France ?

Mes années de scoutisme m'ont donné l'envie de me dépasser et, après mes études d'infirmière et de puéricultrice, j'ai voulu me lancer dans une action bénévole, associative. Un ami m'a alors parlé des maraudes médicales qu'il faisait avec l'Ordre de Malte France. Je me suis dit que c'était parfait pour redonner à mon métier son sens premier de don gratuit et de vocation au service des plus pauvres.

Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

C'est d'abord une coupure avec mon quotidien et toujours une grande joie ! Avant chaque maraude, je sais que je vais donner mais aussi recevoir ! Les personnes de la rue me transmettent leur incroyable énergie : un sourire rendu apporte énormément ! Je suis frappée par leur attitude simple et courageuse.

En quoi les maraudes médicales répondent-elles, selon vous, à de vrais besoins ?

Nous rencontrons des personnes dont les pathologies graves ne seraient pas soignées si nous ne passions pas par là. Et même si, parfois, je prends une tension et m'aperçois qu'elle est bonne, ce n'est jamais inutile : les personnes à la rue sont très demandeuses d'interlocuteurs qui s'intéressent à elles avec une empathie vraie, qui les écoutent et échangent avec elles. Nous contribuons à rompre leur isolement.

Une rencontre vous a-t-elle particulièrement marquée ?

Oui ! Celle d'un pope qui est arrivé des pays de l'Est et s'est retrouvé en France sans moyens. Il m'a raconté tout son périple, comment il était venu à pied jusque chez nous... C'est un homme plein de sagesse et ses conversations sont très intéressantes.



“À Roquetaillade, tout est fait pour mettre en œuvre ces principes et permettre aux jeunes résidents de vivre comme les autres enfants. ”

VIVRE SA VIE D'ENFANT MALGRÉ LE HANDICAP

Parce que certains de ses résidents ne sont encore que des enfants, victimes de traumatismes ou de handicap, l'Ordre de Malte France s'efforce d'élargir le champ des possibles. Tel est l'objectif du Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation (CPMPR) de Roquetaillade, à Montégut (Gers), qui accueille 70 enfants âgés de 6 mois à 20 ans, en convalescence et rééducation.

Depuis quelques dizaines d'années, la prise de conscience de la nécessité d'une véritable politique en faveur des personnes handicapées a fait évoluer leur prise en charge : éducation et soins davantage diversifiés, intégration de la famille dans le projet de vie, reconnaissance des possibilités d'évolution de chacun. Aujourd'hui, la santé du patient handicapé est prise en compte dans sa dimension subjective - c'est-à-dire tout ce qui peut améliorer son bien-être - et plus uniquement au regard de son état biologique. À Roquetaillade, tout est fait pour mettre en œuvre ces principes et permettre aux jeunes résidents de vivre comme les autres enfants.

Les familles au cœur du dispositif de soin

Pour éviter des coupures trop longues et douloureuses, les familles sont associées à la vie de l'établissement et viennent voir leur enfant quand elles le veulent : il n'y a pas d'horaires de visite. Outre le nouveau bâtiment d'accueil des familles¹, des chambres sont toujours disponibles pour les parents qui souhaitent rester dormir. Une pièce de vie, conçue pour être un lieu de convivialité, leur est entièrement dédiée.

Du sport, parce que ça fait du bien de se sentir comme les autres !

Les patients du CPMPR sont scolarisés. Des professeurs spécialisés de l'Éducation Nationale viennent sur place, ainsi que des répétiteurs pour le travail particulier. Les journées sont partagées entre heures de cours et prise en charge rééducative. Et comme tout enfant, ils ont également des activités, notamment sportives, décidées en fonction de leurs goûts, pour développer leur bien-être physique, mental et social. Tous ont la possibilité d'adhérer à l'association sportive de Roquetaillade, affiliée à la Fédération Française Handisport. Le CPMPR a été le premier établissement, et longtemps le seul, à proposer, en convention avec l'Éducation Nationale, une classe section handisport : foot-fauteuil (« sport étude » à l'époque). Des rencontres sportives sont régulièrement organisées avec des classes d'établissements de la région. « Les enfants sont toujours contents de voir des jeunes de leur âge, placés dans les mêmes conditions qu'eux, pour des compétitions sportives. En général, nos petits résidents sont meilleurs et cela les aide beaucoup à se considérer comme « normaux » à ce moment-là. C'est très important », explique Coralie, leur professeur d'activité physique adaptée.



Une aire de jeux inclusive

Grâce au soutien de la Fondation Aide aux Enfants Régine Sixt, une aire de jeux, entièrement pensée et intégrée, a été installée au sein du CPMPR. Articulée autour des valeurs de respect de l'autre, d'épanouissement de l'enfant, qu'il soit en situation de handicap ou non, de contribution au lien familial et amical, l'aire de jeux présente aussi un haut niveau de sécurité et de respect environnemental. Accessibilité, couleurs, aménagements et disponibilité ravissent petits et grands.

¹ Voir Hospitaliers N° 164, juin 2017, p. 6.



INNOVER PLUS POUR CEUX QUI ONT LE MOINS EN AFRIQUE

L'Ordre de Malte France déploie des activités de santé dans près de 30 pays pour permettre à tous, et en particulier aux populations les plus démunies, d'accéder à des soins de qualité. Son action s'inscrit dans le cadre du 3^e Objectif du Développement Durable (2015/2030) défini par l'OMS¹ : « *Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge* ».

Qualité de l'accueil et des soins délivrés, respect des droits du malade, protection des populations vulnérables et, en particulier, de la mère et de l'enfant, sont les principes directeurs de notre association, qui cherche à faire progresser de façon continue la qualité de ses services. Illustrations.

De nouvelles compétences à l'hôpital Saint Jean de Malte (Cameroun)²

📍 80 km de Douala	🛏 108 lits
🕒 43 800 consultations/an	
👶 940 accouchements/an	
👤 148 salariés	

Doté d'un plateau technique d'excellent niveau, avec trois salles d'opération, cet hôpital de district est l'un des mieux équipés de la région. Il a ajouté l'ophtalmologie à son champ de compétences : les consultations ont débuté en mars 2016. Deux généreux mécènes, la Fondation KRYST Group et Vision For Life Essilor, ont permis l'acquisition de matériel neuf, notamment pour la chirurgie, et les premières opérations sur place ont pu être réalisées début mars 2017.

Un nouvel équipement de pointe au CHOM (Sénégal)

📍 Dakar	🛏 39 lits
🕒 21 700 consultations/an	
👤 700 actes chirurgicaux/an	
👤 58 salariés	

Le Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte vient de se doter d'un appareil dernière génération NIM « Neuro Intraoperative Monitoring ». Il permet un contrôle continu de la moelle épinière et donc, la sécurisation des opérations de la colonne vertébrale, en diminuant les risques post-opératoires. Trois patients en ont bénéficié en mai dernier. Déjà considéré comme l'établissement de référence en matière de chirurgie du genou et des grandes déformations, le CHOM est la première structure hospitalière d'Afrique de l'Ouest à être ainsi équipée.

Reconstruire après le cyclone à Madagascar

UN BILAN DRAMATIQUE³

✚ Près de 80 morts

⚠ 250 blessés

⬇ 250 000 personnes déplacées

🚧 Des dégâts matériels considérables

Aussitôt après le passage du cyclone, en mars 2017, Malteser International, le corps de secours d'urgence de l'Ordre de Malte, a lancé un projet d'aide aux sinistrés. Courant avril, il a piloté la reconstruction de deux centres de santé et la mise en place de deux cliniques mobiles, répondant ainsi à des besoins formulés par les autorités locales. La distribution de nourriture, associée à des campagnes de sensibilisation à l'hygiène et à la santé, ont permis d'empêcher la propagation de maladies. L'Ordre de Malte France, implanté localement à travers la maternité Sainte Fleur, a pu épauler Malteser International dans ses actions. Sa notoriété ainsi que sa connaissance du terrain et de l'environnement ont notamment facilité les contacts avec le ministère de la Santé. Une opération doublement utile, selon le Directeur de la maternité Sainte Fleur, « *car elle a permis bien sûr d'aider des populations en grande difficulté, mais également de montrer aux autorités malgaches que l'Ordre de Malte pouvait non seulement intervenir rapidement, mais aussi concrétiser un projet sur le terrain dans des délais très courts* ».

¹ Organisation Mondiale de la Santé.

² Hôpital géré en partenariat avec la Compagnie Fruitière.

³ Bilan fourni mi-mars par le Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC) malgache.

LOGISTICIENS : ENTRE SECOURISME ET SOLIDARITÉ, LEUR CŒUR NE BALANCE PAS !

Derrière le sigle LAT – Logisticiens Administratifs et Techniques – se cachent des bénévoles au rôle et aux compétences méconnus et pourtant essentiels aux actions de secours.

Représentant aujourd’hui la moitié de nos effectifs bénévoles de secours, les logisticiens sont mobilisables à la demande des pouvoirs publics ou d’organismes privés. Interventions d’urgence de soutien aux populations ou tenue de postes de secours : des missions de service public qui exigent un professionnalisme à toute épreuve ! La formation repose sur un tronc commun de 14h et trois options au choix : Soutien aux Populations Sinistrées (SPS), Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) et, depuis l’année dernière, Action Psycho-Sociale (APS). Pour cette dernière, il s’agit d’un apprentissage à la croisée des chemins entre les actions de secours et celles de solidarité, afin d’offrir une meilleure prise en charge des personnes impliquées dans des événements traumatisants. Nos logisticiens ont, par exemple, démontré leurs compétences lors de l’attentat de Nice en juillet 2016, en se relayant aux côtés des victimes et de leurs proches, ou encore, après le séisme de San Severino, en Italie, en participant à la gestion de centres d’hébergement d’urgence.

“ Nous constatons un rapprochement naturel entre nos actions de secourisme et de solidarité : certains secouristes participent aussi à des maraudes sociales ou médicales ; et de nombreux bénévoles de la solidarité s’engagent dans nos Unités d’Intervention comme logisticiens APS. Ce sont les prémisses des synergies de compétences entre nos pôles. ”

Laurent Bastide, directeur adjoint chargé du Secourisme



EN DONNANT 35 €

(8,75 € après déduction fiscale)

Vous financez, par exemple,
l’achat d’un kit de soin pour les brûlures.



EXERCICE ATTENTAT À ÉVREUX

Les secouristes bénévoles de la délégation de l’Eure ont participé, le 5 avril dernier, à un exercice attentat à Évreux. Organisé par la Préfecture, l’objectif était de tester tous les services concernés par ce type d’intervention. En tant qu’associations agréées, la Croix-Rouge française et l’Ordre de Malte France ont été associées à cette simulation, effectuée avec dynamisme et courage par les bénévoles.

JEUNES RÉFUGIÉS À L’ÉCOLE DE L’INTÉGRATION

L’Ordre de Malte France se mobilise afin de secourir les populations persécutées du Proche et du Moyen-Orient. Les soutenir et les aider à s’intégrer, c’est participer à reconstruire des vies brisées, notamment celles d’enfants et de jeunes adultes.

Les jeunes sont fortement représentés dans la population réfugiée en France. La priorité, pour eux, est la reprise de leur cursus scolaire ou étudiant, meilleur moyen de redémarrer une nouvelle vie. C’est l’objectif de plusieurs délégations de l’Ordre de Malte France, comme celles du Loir-et-Cher et de l’Indre-et-Loire. Nos bénévoles engagent des démarches auprès d’établissements scolaires afin de faciliter les inscriptions. À Tours, un partenariat avec la Direction diocésaine de l’Enseignement catholique a permis de scolariser gracieusement environ quatre-vingts

enfants. En parallèle, les bénévoles proposent du soutien scolaire à domicile. Un autre partenariat a été signé avec la Fondation pour l’Enfance, pour le financement de cours à l’Université de Tours. Cette initiative a d’ores et déjà permis à une douzaine de jeunes réfugiés d’apprendre le français et de passer le test de langues B2, sans lequel ils ne peuvent intégrer l’Université. Un système de parrains bénévoles permet aux étudiants d’être accompagnés dans le bon déroulement de leurs études. Un premier pas vers l’intégration pour mieux envisager l’avenir.

1927-2017 : 90 ANS D'ŒUVRES HOSPITALIÈRES...

Le premier volet de notre rétrospective (voir le « Grand Angle » de votre dernier Hospitaliers) a retracé dans les grandes lignes les origines de nos Œuvres Hospitalières, nées de la filiation des engagements et des valeurs fondatrices de l'Ordre des Hospitaliers, connu dans l'Histoire sous le nom d'Ordre de Malte. Les trois dernières décennies ont largement confirmé que cet engagement reste d'une brûlante actualité et le développement de l'Ordre de Malte France illustre la capacité d'adaptation et de modernité de notre Organisation, au service des plus vulnérables.



LE PÔLE MÈRE-ENFANT : ACCOMPAGNER LES NAISSANCES ET SOUTENIR LA VIE

En 1995, une campagne de « stratégie avancée » est initiée à partir de l'hôpital de la Sainte Famille, à Bethléem. Objectif : aller vers les femmes enceintes vivant dans les villages éloignés et isolés, pour leur apporter un suivi médical grâce à une clinique mobile équipée d'un échographe portable. Aujourd'hui, des consultations sont organisées chaque semaine dans des villages situés dans la région de Bethléem et dans des campements bédouins du désert de Judée. Au début des années 2010, un autre dispensaire mobile sera mis en service à l'hôpital de Njombé (Cameroun). Parallèlement, les hôpitaux de Djougou (Bénin) et Élavagnon (Togo) mettront en place des programmes de prévention et de lutte contre la malnutrition infantile et développeront des jardins maraîchers, afin de familiariser les mères de famille à l'adoption d'une alimentation équilibrée et moins coûteuse, diminuant le risque de carences.



SOIGNER LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES : UNE NÉCESSITÉ INCONDITIONNELLE

En 1998, grâce à des médecins et infirmières bénévoles, la délégation des Hauts-de-Seine lance la première maraude médicale, véritable cabinet médical ambulant qui va à la rencontre des personnes vivant dans la rue. Deux autres seront mises en place en 2016, à Annecy et à Lille. Une nécessité et un enjeu de santé publique au vu de l'augmentation considérable du nombre de personnes sans-abri, une population plus vulnérable et éprouvant plus de difficultés à accéder à des soins. En 2000, c'est un dispensaire qui ouvrira à Bastia, proposant une permanence médicale et des consultations d'accès aux droits sociaux, assurés par des médecins généralistes, spécialistes et infirmières bénévoles. Un second dispensaire ouvrira en 2017 à Limoges, afin d'offrir des soins chers et donc encore moins accessibles : les soins ophtalmologiques, dermatologiques et dentaires.

1995



LUTTER CONTRE L'EXCLUSION : NOURRIR LES CORPS, ALIMENTER L'ESPÉRANCE

En décembre 1996, la délégation du Finistère lance les premiers « petits déjeuners » au profit des personnes démunies. Le début d'une longue série : on en compte aujourd'hui près de 70, répartis partout en France. L'occasion de se retrouver, d'échanger et d'alléger un moment le fardeau de la solitude pour les personnes démunies, autour d'un café. Ces petits déjeuners sont, en partie, approvisionnés par les dons et denrées collectés tous les ans par des enfants et adolescents lors de l'opération « P'tits déj » en Carême ». En 2017, ce sont près de 57 000 jeunes qui ont fait acte de générosité et de solidarité ! En matière d'aide alimentaire, d'autres initiatives ont récemment vu le jour, comme une épicerie sociale itinérante dans l'Oise : des colis alimentaires sont distribués à des familles en situation de précarité, permettant aussi de recréer du lien social avec ces familles souvent isolées.

1996

1998



MIEUX VOIR POUR MIEUX VIVRE

En 1999, l'Ordre de Malte France crée son premier centre de tri de lunettes, qui sera suivi de quatre autres. Chaque année, nos cinq centres de tri collectent plusieurs centaines de milliers de paires de lunettes, les trient et les expédient dans nos établissements à l'international, où elles sont distribuées aux plus démunis, moyennant une participation modique. L'association s'inscrit ainsi dans les objectifs de l'OMS, dont le programme de prévention a été adopté par des dizaines de pays : 80 % des déficiences visuelles sont en effet évitables et souvent dues au manque de soins. Cette action sera renforcée en 2014 par la création d'un véritable Programme ophtalmologique, sous la responsabilité d'un médecin ophtalmologue, permettant également le diagnostic et le traitement médico-chirurgical de patients, notamment au Burkina Faso et au Cameroun.

1999

UN HÉRITAGE QUASI MILLÉNAIRE



SOUTENIR LES MIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS

La Plate-forme Familles est créée en **2002**, sous l'impulsion du secrétariat d'État à la Lutte contre la Précarité et l'Exclusion, pour assurer une mission d'accompagnement social et d'aide à l'insertion de familles migrantes. Mission de service public, elle vise à favoriser l'intégration sociale et professionnelle et à faciliter la recherche de logement des personnes migrantes hébergées à l'hôtel, dont la plupart sont des mères de famille isolées, aux parcours marqués par l'exil, plongées dans des situations d'extrême vulnérabilité. Depuis quelques années, l'aide apportée aux personnes migrantes s'est développée, notamment dans l'information et l'accompagnement juridique des personnes retenues en Centre de rétention administrative. L'Ordre de Malte France accompagne depuis 2014 des familles issues de minorités du Proche et du Moyen-Orient fuyant la guerre et les persécutions.



AUTISME : DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT

Entre **2008** et **2012**, poursuivant son engagement au service des personnes vivant avec autisme, l'association reprend la gestion de deux maisons d'accueil, à Bullion (Yvelines) et Lèves (Eure-et-Loir), offrant une soixantaine de places en internat. Une action qui contribue à maintenir des réponses adaptées à des personnes adultes autistes, puisque le bilan du plan autisme de l'époque faisait déjà état d'un déficit de places en France, obligeant un certain nombre de personnes autistes à aller dans les pays voisins, par exemple en Belgique. Aujourd'hui, l'association gère également le SAMSAH Saint Julien, un nouveau service d'accompagnement médico-social pour personnes autistes, par la mise en œuvre de projets à caractère professionnel et social, permettant une vie sécurisée et autonome à domicile.

2002

2006

2008

2010



LUTTE CONTRE LA LÈPRE : UN ENGAGEMENT HISTORIQUE

220 000 nouveaux cas de lèpre sont détectés chaque année, auxquels s'ajoutent environ 3 millions d'infirmes ou de mutilés dus à la maladie. En

2006, dans un contexte de retrait progressif de l'Organisation Mondiale de la Santé dans les actions de financement en matière de recherche et de lutte contre la lèpre, l'Ordre de Malte France initie un programme annuel de financement, le programme MALTALEP. Objectif : continuer à soutenir la recherche fondamentale et clinique, en attribuant deux bourses annuelles de 100.000 \$. L'Ordre de Malte France est un acteur majeur de la chirurgie réparatrice de la lèpre, en particulier au travers de son centre de chirurgie de Dakar, le CHOM, véritable référence régionale, mais également par de très nombreuses missions sur le terrain de transfert de compétences en Asie du Sud-Est, au Mozambique et en Mauritanie.



À L'INTERNATIONAL, UNE COOPÉRATION CONTINUE

Présent à l'international depuis des décennies, l'Ordre de Malte France poursuit son développement, afin d'offrir une palette de soins toujours plus étendue aux populations les plus défavorisées et éloignées des centres. Ainsi, en **2010**, l'acquisition de matériel médical moderne et performant permet au personnel de l'hôpital de Djougou (Bénin) d'améliorer le diagnostic d'affections auparavant difficilement décelables, notamment grâce à un scanner et au télédiagnostic établi à distance par un cabinet d'interprétation français. L'hôpital attire des patients béninois, mais aussi de pays voisins (Togo, Niger, Nigéria...). Suivront la construction d'une nouvelle maternité, plus moderne, à l'hôpital d'Elavagnon (Togo), pour faire face à l'augmentation du nombre d'accouchements et l'ouverture d'un premier hôpital en Côte d'Ivoire, en zone rurale, d'une capacité de 80 lits : l'association s'efforce de répondre aux besoins et aux urgences.

FORMATIONS : INNOVER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Depuis **2012**, la « Bourse Envol », attribuée à des candidats au diplôme d'ambulancier en situation de précarité, permet le financement de 50 à 80 % des frais de scolarité dans nos quatre Instituts de Formation d'Ambulanciers. En 2016, ce sont onze stagiaires qui en ont bénéficié. Ces dernières années, l'Ordre de Malte France a, par ailleurs, considérablement élargi son offre de formations pour les professionnels en activité, au sein de ses huit Instituts de formation, dans les domaines sanitaire, médico-social, social et de secours aux victimes : gestes et soins d'urgence (GSU), intervention pré-hospitalière (PHTLS), amélioration du bien-être de la personne, accompagnement des publics en difficulté, secourisme et prévention des risques... Et fort de son expérience en France, l'Ordre de Malte France a développé des Centres de Formation et Actions de Secours à l'international, en particulier au Burkina Faso, au Mali et demain au Cameroun, services jusqu'alors inexistantes.



L'UNIVERSITÉ INTERNE : RENCONTRES, RÉFLEXION ET PARTAGE DE CONNAISSANCES

Créée en **2012** afin de répondre au développement de nos activités dans un environnement en rapide mutation, notre Université Interne, espace de formation, est aussi un lieu d'expression et de rencontres. L'organisation de séminaires, de conférences, de cellules de recherche permet de favoriser l'adhésion à une culture et une stratégie communes, d'accompagner nos collaborateurs face aux nouveaux enjeux et de valoriser leurs compétences individuelles et collectives. Un Intranet permet d'accéder à toutes les productions de l'Université Interne, notamment les conférences et les modules de formation « MOOC », par exemple sur l'accompagnement des personnes de la rue ou l'approche Snoezelen.



2012



2013

EPHOM, POUR UN MÉDICAMENT SANS FRONTIÈRES

Fin **2013**, l'association lance l'Établissement Pharmaceutique Humanitaire de l'Ordre de Malte (EPHOM), qui a obtenu une autorisation d'ouverture par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Ses missions : acheter, stocker et acheminer les médicaments vers nos hôpitaux et dispensaires à l'international. L'Ordre de Malte France répond ainsi à la professionnalisation exigée par la loi après l'interdiction de la collecte et de l'envoi des médicaments non utilisés à des fins humanitaires et rendant obligatoire la création d'une structure pharmaceutique pour toute association humanitaire achetant et distribuant des médicaments à l'étranger.

2015



L'ACCÈS AUX SOINS, MÊME POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES LES PLUS ÉLOIGNÉES

En **2015**, notre programme d'accompagnement local des populations autochtones du Congo, discriminées, exploitées et « en danger d'extinction »¹, prend de l'ampleur. Tous les jours, une clinique mobile, avec à son bord un chauffeur, un infirmier et un auxiliaire de soins, assure gratuitement les vaccinations, les soins prénatals et courants, le dépistage des maladies transmissibles dans une quarantaine de villages (environ 50 000 personnes) de la province de la Likouala, dans le nord de la République du Congo. Cette action, soutenue par l'Agence Française de Développement, consiste également à renforcer la capacité de cette communauté à développer des activités génératrices de revenus et à communiquer sur leurs droits, légalement reconnus depuis 2011. Une seconde clinique mobile est en projet.

SECOURISME : SAUVER DES VIES, PROTÉGER DES VICTIMES

7 janvier et 13 novembre 2015, 14 juillet 2016 : de tristes dates et de nombreuses victimes du terrorisme. Le savoir-faire et l'expérience des bénévoles logisticiens et secouristes de l'Ordre de Malte France leur ont permis de réagir dès l'appel des autorités publiques lors des attentats de Paris et de Nice. Immédiatement mobilisées sur les lieux des drames, les équipes ont assuré la prise en charge des victimes, leur transport vers les hôpitaux et le soutien psychologique aux personnes impliquées. Parfaitement intégré dans le dispositif législatif, l'Ordre de Malte France dispose d'un agrément national, renouvelé tous les 3 ans, pour 4 types de missions non subventionnées : opérations de secours, actions de soutien aux populations sinistrées, encadrement des bénévoles lors de ces actions, et dispositifs prévisionnels de secours. Aujourd'hui en France, seules 16 associations détiennent le label « sécurité civile » et seulement 6 - dont la nôtre - sont habilitées à assurer des postes de secours lors de rassemblements de plus de 1 500 personnes. Nos équipes sont ainsi présentes aux pèlerinages de Chartres et de Lourdes, au Festival du Bout du Monde, aux 24h du Mans, au Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget...



2015 - 2016

2016



UN ENJEU FONDAMENTAL : LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES

En 2016, un projet de coopération en chirurgie laroscopique avec la faculté de médecine de Douala est lancé à l'hôpital Saint Jean de Malte de Njombé (Cameroun).

Le transfert de compétences médicales est un atout essentiel pour l'avenir de la santé dans les pays en voie de développement. Formés par des médecins français, les médecins locaux acquièrent des compétences spécifiques et transmettent à leur tour cette expertise à leurs collègues : un processus auquel l'Ordre de Malte France contribue largement en Afrique et en Asie. Les missions de dépistage des malformations orthopédiques et d'opérations des malades au Togo et au Bénin, en collaboration avec des médecins locaux, en sont un bon exemple, tout comme les récentes campagnes de traitement des fistules obstétricales à Madagascar ou les opérations de cœlioscopie réalisées au Cameroun.



ORDRE DE MALTE FRANCE

Les besoins nés des maux du temps – personnes à la rue, réfugiées fuyant les conflits, victimes d'attentats et d'accidents... – se multiplient.

La vocation de l'Ordre de Malte France n'a jamais été d'une telle actualité : accompagner l'Homme dans sa dignité, dans sa liberté et dans ses droits « quelles que soient son origine, sa condition, sa croyance... », selon la tradition héritée de ses origines.

C'est sans complexe, ni hésitation, que l'Ordre de Malte France s'est fixé pour objectifs, d'une part, de **porter toujours plus loin ses actions**, grâce à **l'innovation et au développement des compétences locales**, tout en veillant à répondre aux nécessités particulières de notre époque, et, d'autre part, de **porter toujours plus haut les valeurs** qui l'ont inspiré depuis sa création.

ÉLECTION D'UN LIEUTENANT DE GRAND MAÎTRE

Rénonçant à sa charge, le Grand Maître de l'Ordre, Fra' Matthew Festing a présenté sa démission au Souverain Conseil, conformément aux dispositions du Code et de la Charte de l'Ordre. Le 29 avril 2017, le corps électoral (*le Conseil Complet d'État*), réuni dans la Villa Magistrale, a élu un Lieutenant de Grand Maître en la personne de Fra' Giacomo Dalla Torre.

Le Pape François a été informé par lettre de cette élection. De même, tous les Grands Prieurés, Sous-prieurés et Associations nationales de l'Ordre de Malte à travers le monde ont également été informés, ainsi que les 106 États avec lesquels l'Ordre entretient des relations diplomatiques.

Conformément à la Constitution, le Lieutenant de Grand Maître reste en charge pendant un an, avec les mêmes pouvoirs que le Grand Maître. Il doit convoquer le Conseil Complet d'État avant la fin de son mandat.

Fra' Giacomo Dalla Torre a affirmé son engagement à travailler étroitement avec le Souverain Conseil de l'Ordre pour développer les activités diplomatiques, sociales et humanitaires et à entretenir la vie spirituelle et l'engagement de ses 13 500 membres et de ses plus de 100 000 bénévoles et employés.

Un projet de Réforme constitutionnelle

Une des premières et des plus importantes missions de Fra' Giacomo Dalla Torre pendant son mandat est de travailler au processus de réforme de la Constitution et du Code de l'Ordre afin de mettre à jour certains de leurs articles et de répondre ainsi aux besoins de notre temps.

La réforme se concentrera sur le besoin de l'Ordre de renforcer sa vie spirituelle. Les consultations ont déjà commencé et tous les membres de l'Ordre ont été invités à faire des suggestions.



Portrait de Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto

Né à Rome en 1944, il est diplômé en Sciences Humaines à l'Université de Rome, avec une spécialisation en archéologie et histoire de l'art chrétiennes. Il a occupé des postes académiques à l'Université pontificale urbanienne où il a enseigné le grec ancien. Il a aussi été bibliothécaire en chef et archiviste pour les importantes collections de l'Institut et a publié différents essais et articles sur certains aspects de l'histoire de l'art médiéval. Il est membre de l'Ordre Souverain de Malte depuis 1985 et a prononcé ses vœux perpétuels en 1993.



Une première audience avec le pape François

Le 23 juin dernier, le pape François a reçu au Vatican Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto, accompagné par le Conseil Souverain. Le Lieutenant de Grand Maître a illustré au Saint-Père les principaux projets de l'Ordre de Malte pour aider et soutenir les foules de réfugiés, de personnes déplacées et de migrants partout dans le monde, ainsi que les activités diplomatiques engagées pour promouvoir le respect des lois humanitaires internationales. Le projet de Réforme constitutionnelle au sein de l'Ordre a également été abordé. « *Je vous suis, je prie pour vous, poursuivez ce chemin* », ont été les mots du pape en fin de rencontre avec le Lieutenant de Grand Maître. « *Le Saint-Père était très affectueux et paternel et très attentif aux aspects humains et spirituels de notre travail* » a déclaré Fra' Giacomo. Par la suite, la délégation dirigée par Fra' Giacomo Dalla Torre a été reçue par le secrétaire d'État du Vatican, le cardinal Pietro Parolin.



TRANSMETTRE VOS BIENS À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ASSURANCE-VIE ?

L'assurance-vie est un moyen simple, souple et efficace de soutenir la mission charitable de l'Ordre de Malte France en conjuguant vos objectifs d'épargne et de succession dans un cadre fiscal privilégié.

Alors, si vous avez souscrit une assurance-vie, ou si vous pensez le faire cette année, pourquoi ne pas désigner comme bénéficiaire une association reconnue d'utilité publique, telle que l'Ordre de Malte France ?

Le capital transmis en exonération totale de droits et de frais est entièrement consacré à son action.

Accueillir et secourir les plus fragiles, sans distinction d'origine ou de religion. L'Ordre de Malte affirme depuis plus de neuf siècles cette vocation inspirée des valeurs chrétiennes. Internationale, son action caritative s'appuie sur un réseau d'hôpitaux, de maternités et de centres de soins pour lutter contre les fléaux des grandes maladies ; elle répond aussi aux situations d'urgence. L'Ordre de Malte France mobilise plus de 1 900 collaborateurs, essentiellement des professionnels de santé, et des milliers de bénévoles pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.



Ordre de Malte France, une force au service du plus fragile

➤ COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON À : ORDRE DE MALTE FRANCE - 59789 LILLE CEDEX 9 ➤

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE



Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France est habilité à recevoir legs, donations et contrats d'assurance-vie en exonération totale de droits de succession, donation et mutation. Organiser sa succession est un geste qui demande conseils et réflexion. Nous vous accompagnons et nous nous engageons à préserver la confidentialité de votre démarche.

Je souhaite recevoir votre brochure d'information.

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement, sans aucun engagement de votre part.

M M^{me} M^{elle}

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. (facultatif) : _____

Merci de m'appeler entre : _____ h et _____ h

E-mail (facultatif) : _____ @ _____



Pour en savoir plus : Contactez Isabelle de Forton - 01 55 74 53 53
i.deforton@ordredemaltefrance.org - www.ordredemaltefrance.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association.



L'ESSENTIEL 2016

MISSIONS ET VALEURS

L'Ordre de Malte France, fondé en 1927 et reconnu d'utilité publique en 1928, a pour but d'apporter, en France et à l'étranger, une aide aux populations affectées par la maladie, le handicap, la dépendance, les conflits, les catastrophes naturelles et toute autre détresse. Il participe à la protection de la vie, de son origine jusqu'à sa fin naturelle. Il intervient également dans le cadre d'opérations de sécurité civile, d'actions de solidarité et d'aide aux migrants (Art.1 des statuts).

Hospitalier, catholique et international, l'Ordre de Malte France met au cœur de ses missions l'accompagnement et la bientraitance de la personne, dans toutes ses dimensions : physique, psychologique et spirituelle.



GOUVERNANCE

OUTRE UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEIZE MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE PRÉSIDENT DISPOSE DU CONCOURS DE TROIS COMMISSIONS :



› **UNE COMMISSION MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE**, avec en son sein un Comité d'éthique, qui a pour fonction de mener une réflexion prospective et de veiller à la conformité des actions et des projets aux valeurs de l'Ordre de Malte.



› **UNE COMMISSION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**, qui a pour fonction d'apprécier le processus d'élaboration du budget et d'en surveiller son exécution.



› **UNE COMMISSION POLITIQUE SALARIALE ET SOCIALE**, qui a une mission de conseil sur l'évolution de la politique salariale, la masse salariale et les conditions sociales de l'Ordre de Malte France.



Les missions de l'association s'inscrivent dans une stratégie et des plans d'actions décidés par le conseil d'administration. Leur mise en œuvre est confiée au Directeur Général, chargé d'organiser et de coordonner les actions conduites par les directeurs opérationnels et fonctionnels. De nombreux salariés, particulièrement dans le secteur hospitalier et médico-social, concourent à la mise en œuvre des programmes correspondants.

Fidèle à ses valeurs, soucieux de rigueur et d'exemplarité, l'Ordre de Malte France agit en pleine conformité avec les dispositions légales et réglementaires. Outre la certification annuelle de ses comptes et de leur publication, il est membre du Comité de la Charte, dont l'agrément régulièrement renouvelé garantit la transparence de son fonctionnement et membre également de France Générosité. Il est contrôlé régulièrement par les grands corps d'inspection de l'État¹.

Quiconque partage ses valeurs et ses objectifs peut rejoindre librement l'Ordre de Malte France, dont les actions sont conduites par plusieurs milliers d'hommes et de femmes bénévoles. Leur adhésion aux principes contenus dans la charte du bénévolat justifie la pleine confiance qui leur est faite et les responsabilités souvent importantes qui leur sont confiées.

¹Cour des Comptes, Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), Inspection Générale de l'Administration (IGA), Agences Régionales de Santé (ARS)...

ACTIONS

- Répondre à l'urgence et intervenir auprès des populations sinistrées

Missions de sécurité civile avec ses Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM) et secours d'urgence à l'international.

RÉALISATIONS EN 2016

- Tenue de postes de secours de la fête maritime Brest 2016, de la 'fan zone' du Champ de Mars à Paris et à Lens (62) pour l'Euro de Foot.
- Aide suite à l'attentat de Nice, à la demande des pouvoirs publics.
- Nombreuses sessions d'"initiations aux gestes qui sauvent".
- Accroissement du nombre des UDIOM opérationnelles (30).

 SOLIDARITÉ**ACTIONS**

- Combattre les exclusions

Accompagner les personnes en situation de grande précarité (accueil, hébergement, accompagnement social, aide à la réinsertion), et défendre les droits des migrants (accompagnement social et juridique auprès des personnes retenues en Centre de rétention administrative - CRA) et des familles en cours de réinsertion, notamment des minorités persécutées du Proche et Moyen-Orient.

RÉALISATIONS EN 2016

- Lancement d'une maraude sociale à Biarritz (64), de deux maraudes médicales à Annecy (74) et Lille (59), d'une épicerie sociale ambulante dans l'Oise (60).
- Ouverture d'une consultation médicale à Lille (59), d'une bagagerie pour personnes sans domicile fixe (en partenariat) à Paris.
- Renouvellement pour trois ans de l'agrément ministériel d'intervention dans les Centres de rétention administratifs de Lille (59), Metz (57) et Strasbourg (67).
- Projet retenu par la Ville de Paris pour un programme d'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) à des personnes réfugiées dans deux centres d'hébergement dont le Fleuron Saint Jean.

 ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX**ACTIONS**

- Accueillir et soigner les personnes dépendantes à travers la gestion d'établissements sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la dépendance, de l'autisme et du handicap (physique et/ou mental).

RÉALISATIONS EN 2016

- Finalisation des travaux de construction et de réaménagement du CPMPR Saint Jacques de Roquetaillade (32), qui dispose, après 2 ans de travaux, d'équipements de soins, de rééducation et d'hébergement des enfants et des familles à la pointe de la modernité.
- Construction d'une nouvelle maison "Maison Sainte Fleur" pour l'accueil de 20 résidents handicapés du Foyer de vie Jeanne d'Arc à Vigneux-sur-Seine (91) permettant ainsi à tous les résidents de disposer d'un hébergement permanent.
- Rénovation de la "Maison Saint Jean de Malte" à Rochefort (17) accueillant des personnes autistes.
- Ouverture d'un Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAR) de 10 places pour des personnes ayant des troubles envahissants du développement sur le département de l'Eure-et-Loir. C'est le premier service de ce type dans le département.
- Création d'un service diagnostic pour les personnes autistes au sein de la "Maison Notre Dame de Philerme" à Sallanches (74).

ACTIONS

- Former pour soigner et accompagner

En France, professionnaliser les acteurs de terrain du secteur sanitaire et médico-social, à travers la gestion de ses Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA) et ses formations au secourisme.

RÉALISATIONS EN 2016

- Renouvellement des agréments des Instituts de Formation d'Ambulanciers de Paris Ouest et de Toulon pour 5 années.
- Obtention de l'agrément pour ses formations (sanitaire et médico-sociale) sur le site de l'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu (Agence du DPC) pour les médecins, après avoir reçu en 2015 celui pour les sages-femmes. Cet agrément permet de dispenser des programmes de formation DPC validant l'obligation annuelle des professionnels de santé.
- Organisation des premières formations PRAP¹ après avoir obtenu l'agrément de l'INRS² en 2015.
- Signature de la convention de partenariat avec l'association Life Support France, en vue d'organiser les premières formations PHTLS³ dans les locaux de l'institut de formation situé à Versailles. Cette formation anglo-saxonne est destinée à former tous les professionnels de santé (ambulanciers, sapeurs-pompiers, infirmiers, médecins) à la prise en charge urgente des patients traumatisés en secteur pré-hospitalier.
- Augmentation du nombre de formations au secourisme et aux gestes qui sauvent, dans un contexte de menace terroriste et d'attentat.
- Organisation de la première formation sur le droit des étrangers pour des professionnels de la Direction départementale de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire.

ACTIONS INTERNATIONALES**ACTIONS**

- Protéger les plus fragiles à travers la gestion d'établissements hospitaliers et de maternités, le soutien de dispensaires et le combat contre les maladies tropicales négligées, les grandes endémies (lèpre, paludisme, SIDA...) et la malnutrition.

- Transmettre nos compétences en développant des programmes de formations au secourisme, au métier d'ambulancier et en ophtalmologie, et former des personnels de santé.

- Participer aux actions d'urgence et de réhabilitation menées par le corps international d'aide humanitaire de l'Ordre Souverain de Malte, Malteser International.

RÉALISATIONS EN 2016

- Lancement d'un programme triennal avec l'Agence Française de Développement et le Global Fund For Forgotten People pour l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones de la Likouala au nord du Congo Brazzaville.
- Poursuite du programme de stratégie avancée au profit des femmes enceintes, à partir de la Maternité Sainte Fleur de Tananarive (Madagascar) dans les quartiers pauvres de la ville et en lien avec des congrégations religieuses.
- Réalisation des premières missions du programme de chirurgie visant à lutter contre les fistules obstétricales à Madagascar.
- Lancement du projet de Centre de Formation au secourisme à Njombé au Cameroun.
- Lancement d'un Centre d'ophtalmologie (opérations de la cataracte) à Njombé au Cameroun en partenariat avec les Fondations Essilor et Krys.
- Signature d'une convention cadre avec la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD).

SYNTHÈSE DES COMPTES 2016

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Il gère d'une part, en France, des établissements médico-sociaux, avec des ressources qui, pour l'essentiel, proviennent de financements publics. Il assure d'autre part, en France, diverses actions de «solidarité» et à l'international, la gestion d'hôpitaux et de centres de santé ainsi que le soutien de 164 autres dispensaires et léproseries avec des ressources qui proviennent, pour l'essentiel, de la générosité du public.

POLITIQUE D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Dans le cadre du Plan Horizon 2020, afin de faire face à la baisse du nombre des donateurs, l'Ordre de Malte France a décidé d'accroître ses efforts en matière de recrutement de nouveaux donateurs. C'est la raison pour laquelle les frais d'appel à la générosité du public font apparaître une hausse de 18,13 % par rapport à l'année précédente. Cet effort financier temporaire, qui s'apparente à un investissement, est rendu nécessaire car il permettra d'assurer l'avenir de nos actions et surtout de les augmenter au bénéfice des personnes les plus fragiles. Au global, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public totalisent un montant de 4,90 M€ pour un volume de ressources de 17,57 M€, soit un ratio 2016 de 27,86 % contre 22,87 % en 2015.

ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR LE BÉNÉVOLAT

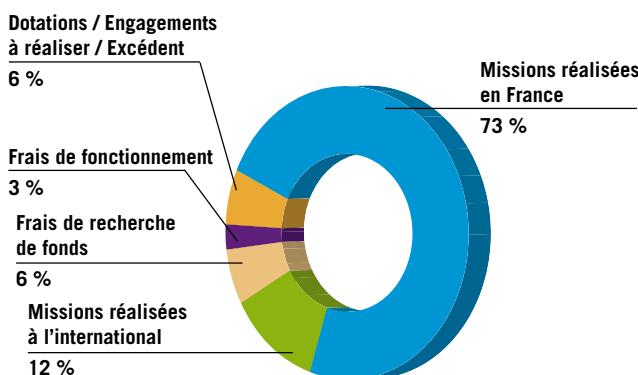
La participation des personnes bénévoles porte essentiellement sur les actions menées dans le cadre de la solidarité, du secourisme et de l'accompagnement des personnes malades ou handicapées.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

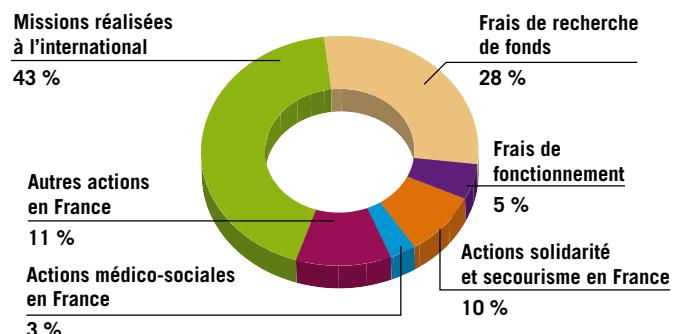
EMPLOIS (en milliers d'euros)	Emplois de 2016	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016
Missions réalisées en France	63 258	4 080
Missions réalisées à l'international	10 541	7 364
Total missions sociales	73 799	11 444
Frais de recherche de fonds	5 238	4 896
Frais de fonctionnement	2 400	899
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	81 437	
Dotations aux provisions	1 541	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 447	
Excédent des ressources de l'exercice	1 839	
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	86 264	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		17 239

Les emplois 2016, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 81 437 K€, ont été financés à hauteur de 17 239 K€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics. Les missions réalisées en France de 63 258 K€ se répartissent entre les établissements médico-sociaux pour 55 481 K€, la précarité et le secourisme pour 4 889 K€ et la formation pour 2 888 K€. Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 27,86 % et 5,12 % des ressources collectées auprès du public.

RÉPARTITION DES EMPLOIS DE L'EXERCICE (86 264 K€)



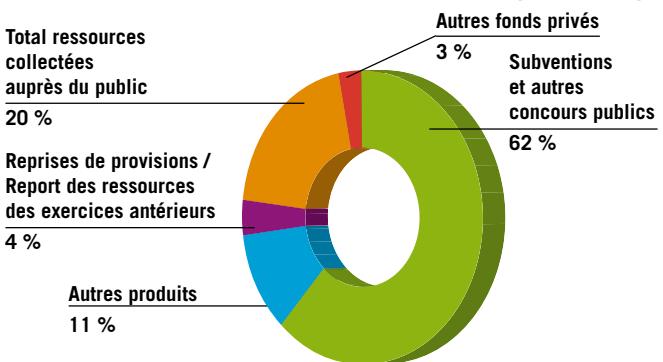
RÉPARTITION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (17 239 K€)



Ressources (en milliers d'euros)		Ressources collectées sur 2016	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE			11 832
Dons manuels	10 263	10 263	
Légs et donations	6 932	6 932	
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	380	380	
Total ressources collectées auprès du public	17 575		17 575
Autres fonds privés	2 489		
Subventions et autres concours publics	53 065		
Autres produits	9 300		
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	82 429		
Reprises des provisions	1 921		
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 914		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			221
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	86 264		17 796
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			17 239
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE			12 389

Les dons manuels d'un montant de 10 263 K€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 4 748 K€ et en dons affectés pour 5 515 K€. Les legs et donations s'élèvent à 6 932 K€, dont 6 512 K€ non affectés et 420 K€ affectés. Les autres fonds privés d'un montant de 2 489 K€ comprennent des subventions de la Fondation Française de l'Ordre de Malte pour un montant global de 1 397 K€. Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 52 223 K€. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2016 ressort à 12 389 K€, dans lequel figure notamment le résultat 2016 affectable par l'Assemblée Générale pour 977 K€.

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE L'EXERCICE (86 264 K€)



BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

ACTIF (en K€)	2016	2015	PASSIF (en K€)	2016	2015
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	69 777	71 013	Apports, réserves et subventions d'investissement	58 369	56 439
ACTIF CIRCULANT			Résultat affectable par l'AG	977	2 151
Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	52 458	49 179	Résultat, réserves, provisions réglementées en liaison avec l'administration	17 719	17 311
COMPTE DE RÉGULARISATION			PROVISIONS	2 047	1 874
Charges constatées d'avance	962	658	FONDS DÉDIÉS	5 636	5 780
TOTAL	123 197	120 850	DETTES	38 201	37 131
COMPTE DE RÉGULARISATION			COMPTE DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance			Produits constatés d'avance	248	164
TOTAL			TOTAL	123 197	120 850

La hausse du total bilan provient principalement de l'actif circulant et du résultat excédentaire de l'année.

LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médico-sociaux) pendant environ une année.



Le Comité de la Charte du Don en Confiance a élaboré une Charte de Déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Il admet quatre critères principaux : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée, une rigueur de gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.

QUEL ESPRIT NOUS ANIME ?

Votre « Hospitaliers » donne des nouvelles des actions de l'Ordre de Malte France, fait découvrir des appels. Une lecture superficielle pourrait laisser penser que l'Ordre de Malte France est simplement une ONG vénérable et référencée, une instance philanthropique parmi tant d'autres.

L'Ordre de Malte France est marqué par sa filiation avec l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, ordre religieux qui, dès ses origines, a affirmé les charismes qui sont le but même de sa mission : *Tuitio Fidei et Obsequium Pauperum*, défendre la foi catholique, servir les pauvres et les malades.

Le cœur de l'Ordre, ce sont les religieux – les Profès. Les autres membres, les bénévoles et les salariés sont associés à cet engagement, le rendent visible et le démultiplient. Défendre la foi ne signifie pas partir en guerre. C'est la manifester et la témoigner au quotidien par sa façon d'être et d'agir.

Vivre sa foi dans le cadre de l'Ordre de Malte France, c'est servir les pauvres

et les malades. Participer aux maraudes sociales, organiser des repas pour les personnes sans domicile fixe, former des secouristes et des ambulanciers, travailler dans une maison médicalisée (MAS ou EHPAD), brancarder à Lourdes, visiter les malades, partager notre temps, nos compétences, notre argent, soutenir ceux qui interviennent sur les lieux de conflit du monde, ou

“ Défendre la foi ne signifie pas partir en guerre. C'est la manifester et la témoigner au quotidien par sa façon d'être et d'agir. ”

lors des catastrophes naturelles... C'est le prolongement de l'œuvre du Christ sur la terre, selon son commandement d'amour. La charité n'est pas dissociable de la célébration de l'Eucharistie.

Catholique signifie deux choses : que l'Église a vocation à accueillir tous les hommes et à les rassembler dans le Christ qui est la Vérité toute entière. Aussi nous accueillons tous ceux qui veulent servir à nos côtés. Nous n'imposons rien à quiconque, mais à chacun et à tous, nous voulons faire découvrir le Christ. Celui qui nous fait vivre et que nous reconnaissons dans chaque malade et dans chaque pauvre.



L'esprit qui nous anime, c'est l'Esprit que Jésus nous a donné : « *ce n'est pas un esprit de crainte que Dieu nous a donné mais un esprit de force, d'amour et de sagesse* » (2Tim 1,7). Un bienheureux du Lauraguais, Commandeur de notre Ordre, me tient à cœur et éclaire ce que je dis. Il vivait au XII^e siècle : quarante ans durant, il a accueilli les pauvres, nourri les affamés, soigné les malades, partagé la nourriture avec les exclus. « *Tant que ses forces le lui permettaient, il servait leur nourriture aux pauvres et aux pèlerins qui lui demandaient l'hospitalité... Il lavait les pieds aux malheureux qui venaient à lui... Il ne prenait jamais de nourriture sans que les pauvres fussent rassasiés. Volontiers, il servait les malades et les lépreux. Il mangeait avec eux à la même écuelle.* ». Il n'a pas défendu la foi par la prédication ni par la théologie. Pourtant, au cours des huit siècles qui nous séparent de lui, personne n'a eu de doute sur l'Esprit qui l'animait.

Monseigneur Alain PLANET
Chaplain général de l'Ordre
Souverain de Malte

HOMMAGE



Le baron Jacques de Dumast nous a quittés le 6 mai, à l'aube de ses 90 ans et à quelques jours du 40^e anniversaire de son engagement dans l'Ordre. Administrateur, puis Président des Œuvres Hospitalières entre 1987 et 2002, il fut également Président de l'Association française des Membres de l'Ordre de Malte. Il a largement contribué au développement des Œuvres sur les terrains de la pauvreté, de la maladie et de la détresse, en initiant des projets novateurs, notamment dans la lutte contre la précarité : lancement des maraudes sociales en hiver, réhabilitation d'une péniche en centre d'hébergement d'urgence pour les personnes sans-abri, développement du bénévolat, campagnes de communication pour soutenir les actions de l'Ordre...

Jacques de Dumast était Bailli Grand-Croix d'Honneur et de Dévotion de l'Ordre de Malte et Grand-Croix dans l'Ordre du Mérite, Commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand et Chevalier de la Légion d'Honneur. Sa bonté, sa fidélité et son engagement sans faille ont marqué une vie consacrée à tout ce qui lui tenait à cœur : sa famille, son pays, mais aussi l'Ordre Souverain de Malte.

NOUVEAU



Un nouveau timbre « 90 ans au service des plus fragiles »
Héritier de la longue tradition d'adaptation et de
progrès du savoir-faire, dans les domaines de la santé, des
secours, de la solidarité et de la formation, l'Ordre de Malte
France perpétue la tradition d'innovation et de modernité.

EXCLUSIF

Réalisés par La Poste pour l'Ordre de Malte France, ces timbres d'une valeur d'affranchissement « Lettre prioritaire 20 g France » sont à validité permanente.

■ Carnet de 8 timbres.
 Format des timbres :
 3,5 cm x 4,5 cm.
 Référence : 29700
PRIX : 13,50 €



Pour commander, deux possibilités :

- En contactant le service catalogue de l'Ordre de Malte France au : **01 39 35 45 39**
- En vous connectant sur la boutique en ligne : www.boutique-ordredemalte.com



BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

OUI, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.
 Je fais un don de :

30 € 45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

► Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

- Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »
 J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail : _____

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an :
 3,05 € (Montant non déductible)

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression en écrivant à Ordre de Malte France 42 rue des Volontaires 75015 PARIS ou par mail, don@ordredemaltefrance.org. Vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre Vos coordonnées peuvent être envoyées hors Union Européenne si vous ne le souhaitez pas cocher la case ci-contre Si le montant des dons reçus est supérieur aux besoins de la mission présentée, j'autorise l'Ordre de Malte France à réaffecter mon aide, là où elle est la plus utile. Les comptes de l'Ordre de Malte France sont certifiés par un commissaire aux comptes et disponibles sur simple demande.

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

HOP165A



Don sécurisé en ligne sur
www.ordredemaltefrance.org

JE FAIS UN DON

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu'à 531 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).

90 ans
Au service
des plus fragiles



ORDRE DE MALTE
FRANCE

SECOURIR LES PLUS FRAGILES : SANS VOUS, RIEN N'EST POSSIBLE

Animés par les valeurs chrétiennes et la vocation hospitalière héritée de l'Ordre Souverain de Malte, depuis 90 ans l'Ordre de Malte France place l'attention à la personne humaine au cœur de chacune de ses actions. Tant que les détresses nous rappelleront à notre mission, nous poursuivrons cette tradition et continuerons encore à secourir, soigner et accueillir en France et partout dans le monde. Mais nous ne pourrons agir qu'avec votre soutien.

*Votre solidarité est notre plus grande force.
Un grand merci !*



Pour faire votre don,
merci d'utiliser le coupon et
l'enveloppe joints à cette revue.

EN DONNANT 45 €

(SOIT 11,25 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

Par exemple, vous permettez 1 journée d'hospitalisation
pour un bébé en néonatalogie.

N'OUBLIEZ PAS ! 75 % de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Pensez au don en ligne et retrouvez votre espace donateur sur  www.ordredemaltefrance.org.



facebook.com/ordredemaltefrance



twitter.com/Malte_France